

Structure des mots et identification du genre grammatical



Raphaëlle Robidoux
 Université d'Ottawa
 Superviseur: Alain Desrochers

Introduction

Les noms morphologiquement dérivés peuvent être constitués, en français, d'une racine nominale dont le genre grammatical concorde avec celui du mot dérivé (p.ex.: sablier, portière) ou non (p.ex.: tablier, litière). Nous cherchons à savoir si, dans une épreuve d'identification du genre grammatical des mots dérivés, le genre de la racine est pris en compte et s'il facilite ou interfère avec le processus décisionnel. Les travaux actuels donnent à penser que la congruence de la racine exerce une influence significative sur l'identification du genre grammatical des noms dérivés (Meunier et coll., 2008). Nous poursuivons ces travaux en ajoutant une condition neutre (des mots non dérivés) pour vérifier la nature de cette influence (facilitation ou interférence) et en manipulant la fréquence d'occurrence de la racine pour en modifier la saillance et la force de son influence.

Objectifs

La majorité des noms communs en français sont dérivés d'un autre mot qu'on appelle sa « racine ». Cette racine peut aussi être un nom commun auquel on juxtapose un suffixe. La majorité des suffixes français sont associés à une classe de genre particulière (p.ex.: {-ier, -et, -in} → masc; {-ière, -ette, -ure} → fém). La racine et le mot suffixé peuvent avoir le même genre (p.ex.: sable vs sablier) ou des genres différents (p.ex.: table vs tablier). Quel est l'effet de la congruence des genres dans ce cas sur la justesse et la rapidité de l'identification du genre des mots dérivés? Est-ce que la fréquence d'occurrence de la racine exerce une influence?

Pour répondre à ces questions, nous avons manipulé trois variables dans une épreuve d'identification du genre grammatical des noms:

- Le genre grammatical du nom: féminin vs masculin
- La racine du nom: congruente vs incongrue vs neutre (non identifiable)
- la fréquence du mot racine: forte vs faible

Nous nous attendons à observer des réponses plus justes et plus rapides:

- Si le genre du mot dérivé est le même que celui de sa racine;
- Si cette racine a une fréquence forte plutôt que faible. Si les deux genres sont différents, nous nous attendons à observer l'effet inverse: des réponses moins justes et moins rapides lorsque la fréquence du radical est forte.

Méthodologie

Les participants, 26 étudiants, étaient installés dans une salle isolée et appuyaient sur le bouton **UN** ou le bouton **UNE** en réponse à la présentation d'un stimulus, soit un nom commun, au centre de l'écran d'un ordinateur placé en face d'eux. L'expérience était pilotée par le logiciel E-Prime Professional 2.0.

L'étude suit un plan factoriel 2 x 5: 2 modalités de genre (féminin vs masculin) et 5 modalités de congruence (congruent-fréquence forte, congruent-fréquence faible, neutre, incongru-fréquence faible et incongru-fréquence forte).

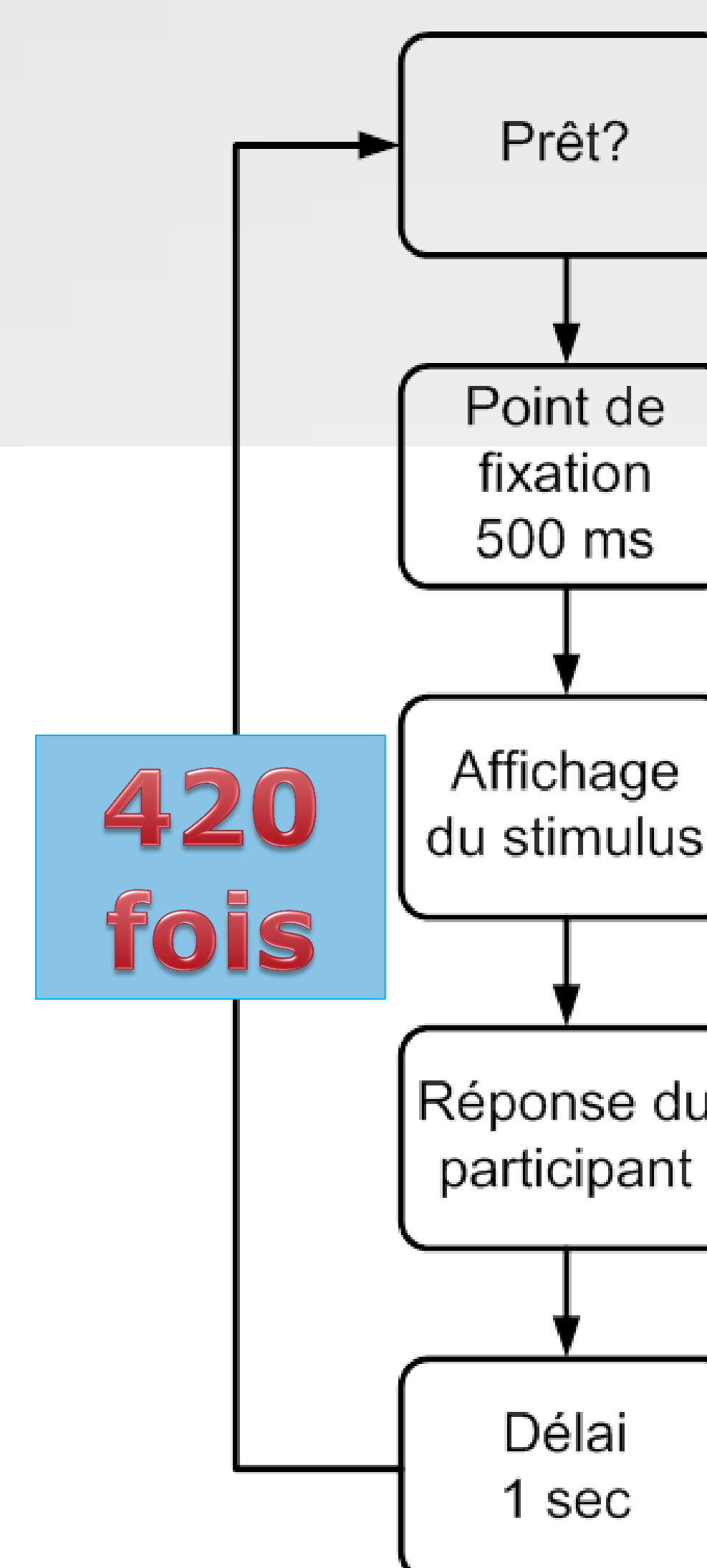
Les variables dépendantes sont la proportion des réponses correctes et la latence des réponses en millisecondes.

Méthodologie (Suite)

Tableau 1 : Longueur moyenne des mots (en lettres) et fréquence d'occurrence moyenne de chaque catégorie de mot racine dans le plan expérimental.

	1-Mots masculins Racine masculine	2-Mots masculins Racine féminine	3-Mots féminins Racine masculine	4-Mots féminins Racine féminine	5-Mots masculins Racine non identifiable	6-Mots féminins Racine non identifiable
Nombre de lettres	Fr1: 7,74 Fr2: 8,02	Fr1: 7,48 Fr2: 8,00	Fr1: 8,29 Fr2: 8,31	Fr1: 8,38 Fr2: 8,14	7,76	8,02
Fréquence d'occurrence du mot suffixé	F1: 8,64 F2: 8,74	F1: 8,95 F2: 8,32	F1: 8,52 F2: 8,69	F1: 8,62 F2: 8,71	8,91	8,28
Fréquence d'occurrence du radical	F1: 161,96 F2: 21,23	F1: 166,77 F2: 22,43	F1: 168,52 F2: 21,24	F1: 165,92 F2: 22,43	s/o	s/o

Figure 1: Séquence des événements dans un essai expérimental



Résultats

Nous avons examiné la justesse et la latence des réponses fournies par les participants au moyen d'analyses de variance (voir les figures 2 et 3).

➤ La proportion de réponses correctes est de ,975. Aucun effet significatif n'est détecté sur la justesse des réponses.

➤ Sur les latences, on détecte un effet significatif de la congruence, $F(1,22) = 14,60$, $p < 0,001$, $\eta^2 = 0,73$, et une interaction entre la congruence et le genre grammatical, $F(1,22) = 4,49$, $p = 0,008$, $\eta^2 = 0,45$. Les tests Bonferroni confirment que les réponses aux mots masculins sont moins rapides lorsque que les genres sont incongrus, peu importe la fréquence d'occurrence de la racine, et que les réponses aux mots féminins sont moins rapides lorsque les genres sont incongrus, mais plus rapides lorsque les genres sont congruents, peu importe la fréquence d'occurrence de la racine. Bref, pour les mots du masculin, nous observons uniquement le phénomène de l'interférence de la racine incongrue, alors que pour les mots du féminin, nous observons à la fois le phénomène de l'interférence de la racine incongrue et celui de la facilitation de la racine congruente.

Résultats (Suite)

Figure 2: Proportion moyenne des réponses correctes en fonction du degré de congruence et du genre grammatical des mots.

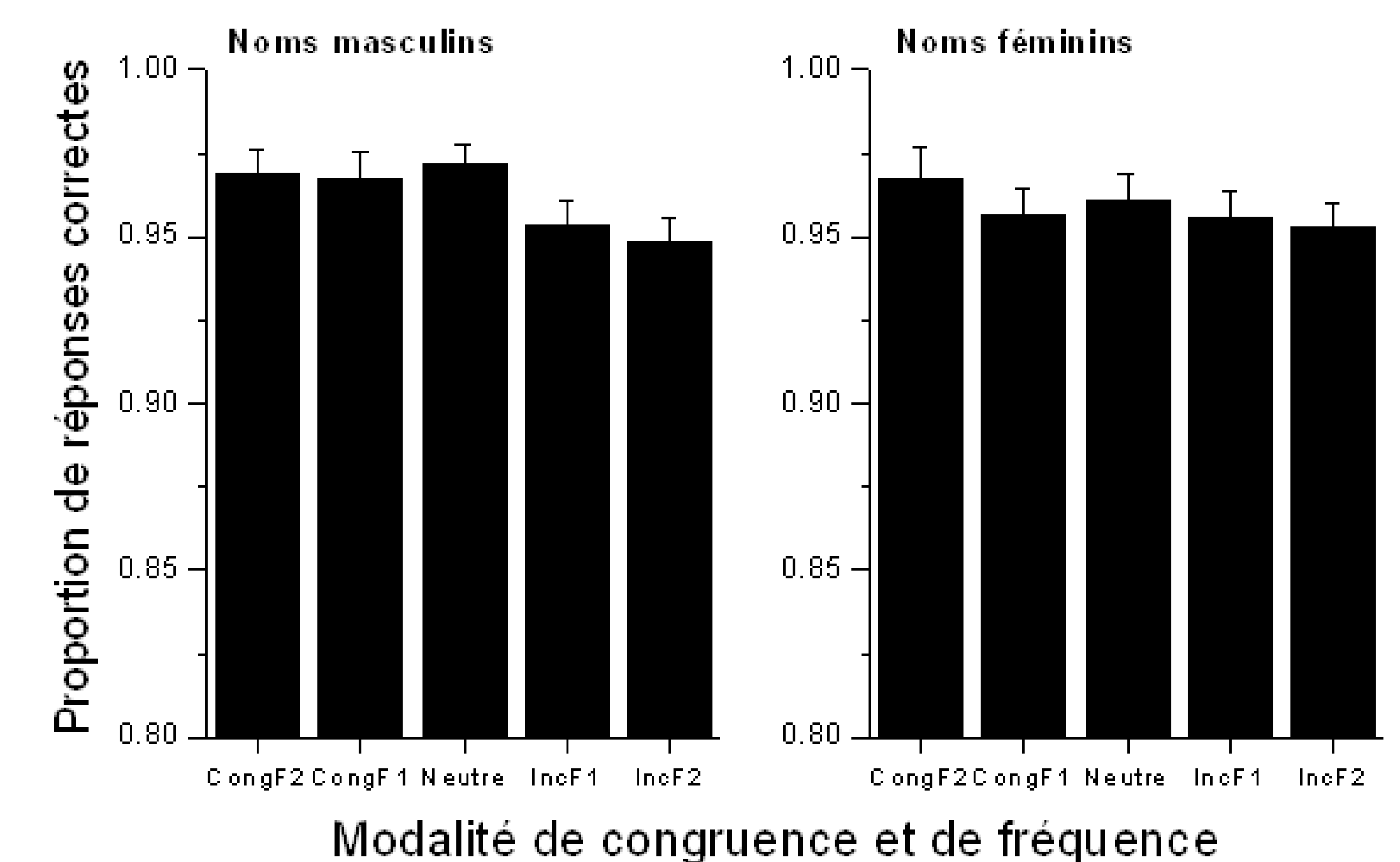
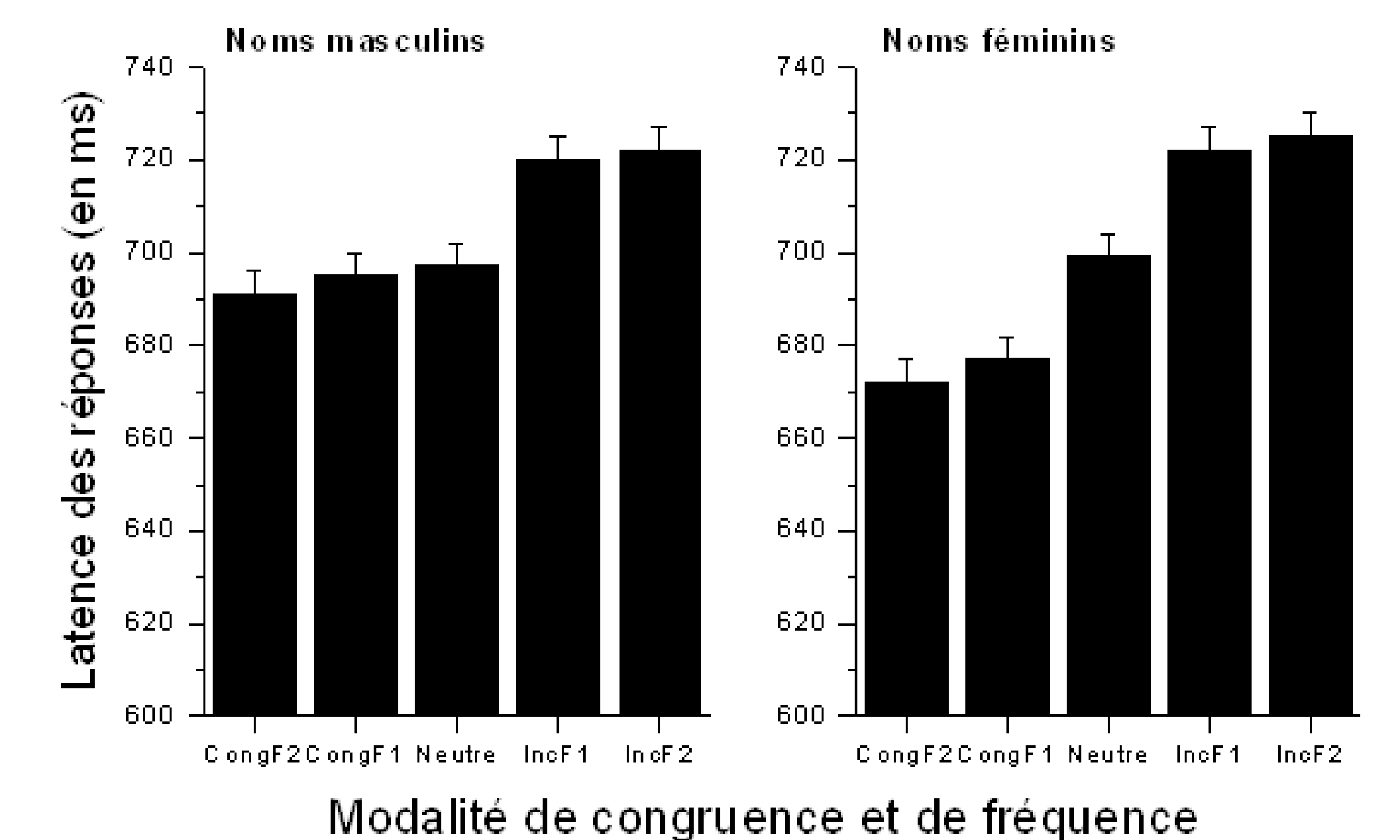


Figure 3: Proportion moyenne des réponses correctes en fonction du degré de congruence et du genre grammatical des mots.



Discussion et Conclusion

Meunier et coll. (2007) avaient déjà montré l'impact du genre grammatical du mot racine sur la rapidité et la justesse d'identification du genre grammatical du mot suffixé. Cette présente étude confirme que les mots masculins et féminins ne sont pas traités de la même manière sur le plan cognitif. En effet, il semblerait que le genre masculin est assumé par défaut et ne dépend donc pas d'indices contextuels au niveau du mot racine, quoiqu'un indice divergent semble provoquer une hésitation, alors que le genre féminin doit être déduit, auquel cas des indices grammaticaux, tels un mot racine convergent, sont utiles et facilitent l'identification grammaticale.

Ainsi, les mots masculins sont identifiés rapidement, qu'ils possèdent un suffixe congruent ou impossible à identifier; cela pourrait être dû à leur prépondérance relative au niveau de la langue française, par opposition aux mots féminins (Tucker, Lambert et Rigault, 1977). Ceci dit, des résultats plus rapides peuvent être rapportés en ce qui concerne les mots féminins lorsque leur mot racine est également féminin plutôt qu'opaque ou masculin, suggérant que l'identification grammaticale des mots féminins est facilitée par des indices contextuels à un plus grand degré que l'identification de mots masculins.

La fréquence du mot racine a un impact minimal sur l'identification du genre grammatical, ce qui infirme notre hypothèse de départ. Cela indique que le mécanisme d'identification du genre ne se base pas ou peu sur la familiarité d'indices contextuels, telle la fréquence élevée d'un mot racine dans notre cas d'étude. L'identification grammaticale ne serait donc pas un simple processus inconscient de comparaison employant la mémoire mais plutôt un ensemble de mécanismes ne s'appuyant qu'en partie sur la familiarité d'un mot considéré.

L'ensemble de ces résultats laisse entendre qu'il reste encore beaucoup à faire dans l'optique de comprendre pleinement l'identification grammaticale et les moyens cognitifs qui la rendent possible. Toutefois, les résultats supportent la primauté des mots masculins et de leur identification, ainsi que l'importance d'indices grammaticaux lors de l'identification de termes féminins; reste à savoir si l'identification de mots féminins emploie des mécanismes véritablement distincts de ceux réservés à l'identification de mots masculins.

Remerciements

Merci à mon superviseur, Alain Desrochers, ainsi qu'à tous mes participants et collègues de laboratoire. Sans votre support, je n'aurais pu mener à bien cette recherche. Un merci tout spécial à Katherine Lamothe pour son modèle d'affiche et son aide dans le testing des participants., ainsi qu'à Maude Lévesque, une extraordinaire bénévole.

Coordonnées

rrobi009@uottawa.ca
 Laboratoire de psychologie cognitive du langage de l'Université d'Ottawa
 Téléphone : 613-562-5800 poste 4289

Références

Meunier et coll. (2008) The Morpheme Gender Effect. *Journal of Memory and Language*, 58, 88-99.
 Côté, K. (2009) L'effet de la fréquence d'occurrence et de la classe sémantique des mots sur leur identification visuelle. Thèse, Université d'Ottawa.
 Tucker, G., Lambert, W., & Rigault, A. (1977). The French speaker's skill with grammatical gender: An example of rule-governed behavior. The Hague, Paris: Mouton.